

N°1

DÉCEMBRE 1956

NOTRE
BULLETIN
A



**ORGANE DE LIAISON ET D'INFORMATION DU PERSONNEL
DU LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AERODYNAMIQUES
VERNON / EURE**

NOTRE JOURNAL

Bulletin de Liaison et d'Information
du Laboratoire de Recherches
Balistiques & Aérodynamiques
de VERNON

-----oOoO-----

S O M M A I R E

- Page 2 - L'ARTICLE du DIRECTEUR P. GIRARDIN
- Page 3 - DOCUMENTATION OFFICIELLE
- Arrivées
- Décorations
- Page 4 - DOCUMENTATION TECHNIQUE
- Qui n'a pas son satellite ?
- Qui veut lancer un ballon à 480 Kms d'altitude ? R. VENTE
- Rubrique du Photographe A. LECOQ
- Page 8 - S A N T E
- Le mot du Médecin Dr COLPAERT-CLAP
- La chronique mutualiste G. OUDIN
- Hygiène et Sécurité H. DESCOLS
- Page 12 - LE SOCIAL
- Exposition des Chemins de fer miniatures
- Chronique de l'Assistante Sociale
- L'aide à la Construction
- Notre Bureau d'Entraide Sociale U. GALFARD
- Pour bien acheter
- Page 19 - LA FAMILLE
- Carnet blanc
- Carnet rose
- Carnet de deuil
- Page 20 - LA VIE de L'ESPRIT Mme E. BLANCHET
- Page 22 - CLUB SPORTIF et ARTISTIQUE du L.R.B.A. Le Comité Directeur
du C.S.A.M.G.

-----oOoO-----

L'ARTICLE

DU

DIRECTEUR

Ce bulletin du L.R.B.A. se propose d'aider aux liaisons entre membres de notre collectivité, d'informer sur la vie de l'Etablissement et sur l'activité des groupements ou associations organisés en son sein, de renseigner sur des sujets professionnels et sociaux.

Il commencera modestement mais compte progresser avec l'aide de chacun de nous : il attend les suggestions et la collaboration des rédacteurs de bonne volonté.

Il recevra les communiqués familiaux, ceux des groupements constitués, les petites annonces et les articles d'intérêt général et culturel.

Il aura atteint son but s'il se rend utile, divertit à l'occasion, fait disparaître les incompréhensions et contribue à renforcer les liens de bonne entente et de solidarité nécessaires à la prospérité de l'Etablissement et au bonheur de son personnel.

P. GIRARDIN

-----ooOoo-----

DOCUMENTATION
OFFICIELLE

ARRIVEES - du 15 Septembre au 15 Octobre 1956

Personnel Militaire :

- Ingénieur Militaire de 2° Classe FOUESNANT Louis
- Ingénieur de Travaux d'Armement de 1° Classe GOUBERT Félix

Personnel civil :

- Agent Technique électricien adjoint de 2° Classe MARSEAU Guy
- Agent sur contrat 6° "C" qui vient de l'A.R.L. GUILLEMONT Madeleine

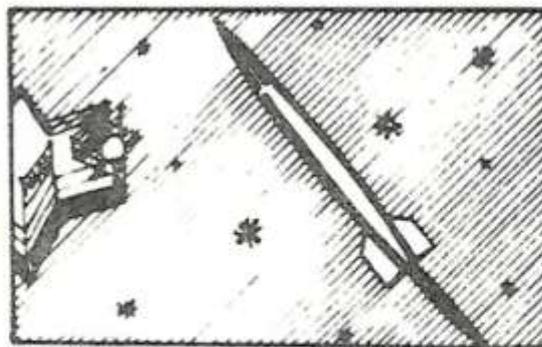
DECORATIONS

Le 24 Septembre, le Directeur a reçu dans l'Ordre de la Légion d'Honneur l'Ingénieur Militaire en Chef CARRIERE. Le Directeur rappelle les nombreux travaux effectués par l'I.M.C. CARRIERE : la mise au point par ce dernier des roquettes anti-char, ses importantes contributions aux études et laboratoires d'Aérodynamique Balistique et de stato-réacteurs qui lui ont valu d'être lauréat de l'Académie des Sciences en 1954.

Monsieur POIRIER Angel, Technicien d'Etudes et de Fabrications a obtenu la médaille d'or du Travail. Cette décoration lui sera remise lors du repas de Noël à la Cantine.

DOCUMENTATION

TECHNIQUE



QUI N'A PAS SON SATELLITE ?

Au cours de l'année géophysique internationale, familièrement appelée I G Y (International Geophysical Year), qui durera 18 mois, de Juillet 1957 à Décembre 1958, il y aura une compétition entre RUSSIE et ETATS-UNIS, ces deux pays ayant annoncé qu'ils lanceraient autour de la Terre de petites lunes artificielles. Il est intéressant de savoir comment seront constitués ces satellites et quelle est leur utilité scientifique.

QUI VEUT LANCER UN BALLON A 480 KILOMETRES D'ALTITUDE ?

Ce n'est que sur le satellite américain que nous sommes documentés. Ce sera un ballon d'une dizaine de kilos et de 50 centimètres de diamètre, baptisé "MOUSE" (Minimum Orbital Unmanned Satellite Of The Earth) (la souris), contenant un poste émetteur de radio "Minitrack", dont les signaux ne pourront être bien captés que par des stations ayant des antennes réceptrices de plusieurs arpents de superficie !. C'est dire que les amateurs ne sont pas invités à se mettre à l'écoute, mais on les encourage à repérer "MOUSE" avec de bonnes jumelles, à l'aurore et au crépuscule, lorsque la Terre est dans une demi-obscurité et que le soleil est à peine en dessous de l'horizon, sa brillance étant alors celle d'une étoile de sixième grandeur à peine visible à l'oeil nu.

Le lancement aura lieu en direction Sud-Est à partir du centre d'essais de PATRICK sur les côtes de Floride. Le plan de l'orbite sera incliné de 40 degrés sur le plan de l'équateur. Vingt minutes après le départ, "MOUSE" sera déjà au-dessus de l'Afrique, sa vitesse étant de 25.000 pieds, soit 7.625 mètres à la seconde. Un tour complet sur l'orbite durera 95 minutes, soit 15 révolutions par journée terrestre de 24 heures.

Le point le plus bas de l'orbite qu'on appelle "le périégée" sera à environ 480 kilomètres au-dessus de la Terre. C'est pour se maintenir au moins à cette altitude que cette lune en miniature a besoin de tourner si vite, au lieu de

faire sagement ses 28 jours comme la vraie lune. Mais l'altitude de 480 kilomètres est vraiment le maximum compatible avec les moyens actuels de l'industrie. Jugez-en !

Pour accoucher de cette "souris" il faut déjà une fusée "GIGOGNE" à 3 étages, l'ensemble pesant une dizaine de tonnes. Ces 3 lancements successifs comportent des imprécisions inévitables, qui vont en s'additionnant, ce qui compromet le résultat final de cette grandiose machinerie.

Si le périhélie du satellite est bien à 480 kilomètres, sa vie sera d'un an. S'il n'est que des deux tiers, la vie de "MOUSE" ne sera que de quinze jours. S'il n'est que d'un tiers, la vie de "MOUSE" ne sera que d'une heure. C'est la rançon de l'attraction terrestre. Il y aura donc dans cette affaire assez d'imprévu pour exciter l'esprit sportif du public.

*
* *

Pour ceux qui sont au courant de la technique des fusées, quelques détails sur le lancement du satellite américain auront leur prix.

La propulsion du premier étage sera assurée par un mélange d'oxygène liquide avec un combustible tripartite, composé d'essence de pétrole, d'alcool éthylique et d'huile de silicone, envoyés par des pompes dans la chambre de combustion. Quand tout cela sera épuisé, l'altitude atteinte sera déjà de 58 kilomètres, après une ascension exactement verticale.

Il y aura alors éjection de l'étage inférieur qui ira retomber dans l'Atlantique et le second étage, s'inclinant à 45°, entrera en action, propulsé par un mélange d'acide nitrique et de diméthyl-hydrazine sous pression d'hélium. En fin de combustion l'altitude atteinte sera de 224 kilomètres, mais on calcule que la force vive sera suffisante pour franchir la dernière étape jusqu'au 480ème kilomètre de l'orbite prévue.

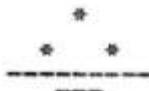
A ce moment, le second étage, qui porte tous les appareils de guidage, se séparera du troisième après l'avoir orienté tangentiellement à l'orbite, puis il retombera lui aussi à l'Océan.

La tâche incombant au troisième étage, qui a un simple chargement de poudre, est de communiquer au satellite le complément de la vitesse requise, compte tenu de la rotation terrestre qui intervient pour 3 % dans le résultat final.

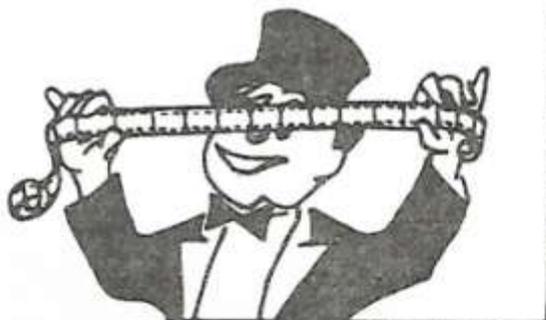
Nous autres Français, qui avons la fusée sonde "VERONIQUE", nous pouvons juger de la complexité de ces problèmes. Les Américains qui ont une précieuse expérience avec le "VIKING", les "WAC CORPORAL" et les "AEROBEE", espèrent avoir une proportion de un sur douze de coups heureux pour les 12 satellites qu'ils vont lancer.

R. VENTE

(à suivre)



RUBRIQUE
du
PHOTOGRAPHE



Cette rubrique s'adresse aux amateurs avertis désireux de compléter leurs connaissances sur les principaux films, voulant ainsi améliorer leur technique, et désirant mieux connaître les différents types d'émulsions mises à leur disposition.

La diversité des types d'émulsions étant considérable, il sera donc nécessaire de traiter ce sujet en plusieurs étapes, pour donner des renseignements aussi précis que possible sur les divers facteurs qui permettront de faire un choix en fonction du résultat que l'on veut obtenir.

Les caractéristiques générales des films que nous allons examiner avant de procéder à leur étude simple sont de deux sortes : "photographiques", si l'on considère les propriétés telles que la rapidité, la sensibilité chromatique, le contraste, etc.... ou "physiques" si l'on envisage les différents types de supports, les couches anti-halo, etc....

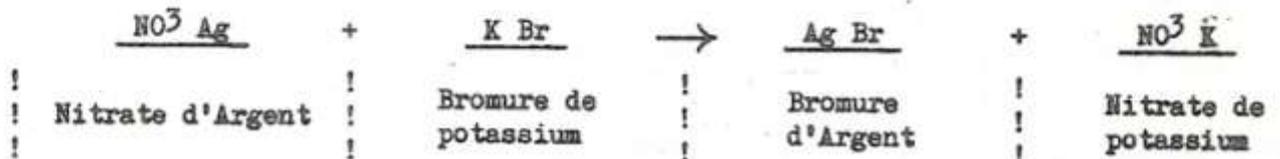
Propriétés "photographiques"

Donnons quelques indications sur la fabrication des émulsions.

L'émulsion photo-sensible des films et plaques photographiques est un mélange hétérogène formé par une suspension de cristaux microscopiques d'Ag Br,

dans de la gélatine : c'est le gélatino-bromure d'argent qui constitue l'émulsion photographique.

Les cristaux d'Ag. Br., sont précipités dans une solution chaude de gélatine par addition de NO_3^{Ag} , dans un excès de K Br gélatiné, suivant la réaction simple



En principe on ajoute au bromure de potassium une petite quantité de K I (iodure de potassium), ainsi il se forme en même temps que le bromure d'Argent, une certaine proportion en iodure d'argent.

Les caractéristiques des émulsions dépendent dans une large mesure de la façon dont est réalisée cette précipitation et de la plus ou moins grande dilution des solutions salines utilisées.

Un mélange de solutions salines diluées, riches en gélatine, conduit à des émulsions lentes à grain fin.

Les émulsions à grand contraste (type Process) sont obtenues par mélange quasi instantané des deux solutions.

Les émulsions très rapides sont préparées par mélange de solutions salines plus concentrées en présence de moins de gélatine, le nitrate d'argent étant introduit lentement (30 min. par ex.).

Le précipité subit un murissement pendant un certain temps, à la chaleur, souvent en présence d'ammoniaque, ce qui a pour effet de faire grossir les cristaux de bromure d'argent, qui deviennent plus sensibles à la lumière. Au cours de cette maturation, la rapidité de l'émulsion croît et son contraste décroît.

Après refroidissement, on élimine l'excès des sels solubles en lavant la gelée découpée en "nouilles", à l'eau courante. Le gélatino-bromure est soumis ensuite à une fonte, opération très importante qui consiste à le chauffer pendant quelques heures à température bien déterminée; le but de cette opération est de donner naissance à des germes sensibles. Une petite quantité de "colorants san-

sibilisateurs" est éventuellement ajoutée pour rendre l'émulsion orthochromatique, ainsi que du bromure alcalin pour la stabiliser. Pendant la refonte, la rapidité augmente considérablement et le contraste moins vite.

Le gélatino-bromure se présente alors ainsi : des cristaux de bromure d'argent contenant de l'iodure d'argent, enrobés dans de la gélatine adsorbée à leur surface; sur cette surface, entre le cristal et la gélatine, des germes ou centres de sensibilité plus ou moins dispersés; les surfaces de séparation contiennent encore des ions brome provenant de ce que la précipitation est faite en présence d'un excès de bromure soluble, ces ions Br^- pouvant être fortement adsorbés (retenus), et éventuellement du colorant sensibilisateur.

(A suivre)

A. LECOQ

—ooOoo—

S A N T E



LE MOT DU MEDECIN :

Les Etablissements de la Direction des Etudes et Fabrications d'Armement ont un Service Médical depuis 1897. Ils ont été à l'avant-garde de ce domaine, puisque ce n'est qu'en 1946 que l'organisation d'un Service Médical a été rendue obligatoire dans toutes les usines privées ou nationalisées. A cette époque déjà lointaine, le rôle du Médecin se limitait aux soins, c'est-à-dire à l'exercice de la médecine générale, et à la surveillance de l'hygiène de l'Etablissement. Depuis, les fonctions du Médecin d'Etablissement se sont modifiées. Elles se sont réduites en matière de soins, mais elles se sont élargies considérablement dans le domaine de l'hygiène, pour aboutir à un nouveau concept, qui s'est peu à peu concrétisé sous le nom de "MEDECINE du TRAVAIL". Cette forme nouvelle de l'exercice de la profession médicale est une réalisation sociale qui s'adresse aux collectivités et de ce fait le Médecin de l'Etablissement a une mission à remplir :

LA PROTECTION DE L'HOMME AU TRAVAIL, sur le triple plan :

- TECHNIQUE,
- PHYSIQUE,
- PSYCHIQUE.

Sur le plan Technique

Le Médecin doit rechercher avant tout l'adaptation optimum du travail à l'Homme.

Sur le plan Physique

Il doit assurer le dépistage précoce des maladies professionnelles ou non et la prévention des maladies et des accidents dus au travail.

Pour y parvenir, le Médecin pratique les examens médicaux annuels ou trimestriels (jeunes apprentis, déficients, etc...). Il intervient dans la PREVENTION DIRECTE, (protection des outils de travail, machines, etc...); dans la PREVENTION INDIRECTE, hygiène des ateliers, ambiance du travail (bruits, lumière, risques de toute nature).

Sur le plan Psychologique

Bien que Médecin d'une collectivité, le Médecin d'Etablissement ne peut ignorer l'individu et il n'oublie jamais que tout travailleur est un homme qui a une vie personnelle. Dans la mesure où ils peuvent avoir une répercussion sur le travail, les problèmes de la famille, de l'habitat, de l'alimentation intéressent aussi le Médecin d'Etablissement.

Le Médecin d'Etablissement apparaît donc comme un CONSEILLER MEDICAL et TECHNIQUE. Pour remplir ce rôle, il doit avoir une expérience profonde de l'Etablissement qu'il ne pourra acquérir que par des visites fréquentes des lieux de travail et surtout par des contacts répétés avec les Chefs de Service, les Cadres; ceux-ci connaissent surtout l'organisation du travail et la machine alors que leur échappent les influences de cette machine ou des conditions de travail sur l'homme; contacts aussi avec la Maîtrise et les Ouvriers sur les lieux de travail afin de mieux étudier les modalités de celui-ci. A cette coopération du Médecin avec le Personnel, doit s'ajouter celle de l'Ingénieur des Constructions. Ce dernier, en effet, ne doit pas être indifférent à l'ambiance de travail (éclairage, aération, chauffage, etc...) dont la répercussion sur la santé du travailleur est certaine.

Comme toute réalisation sociale, la Médecine du Travail exige donc un effort d'équipe et le facteur psychologique intervient largement dans ses résultats. Elle ne peut non plus se fixer dans ses applications; elle reste susceptible d'évolution, de développement, tout comme les techniques industrielles.

Docteur P. COLPAERT-CLAP

*

* *

LA CHRONIQUE MUTUALISTE

La Mutuelle Civile de la Guerre a pris son activité au L.R.B.A. au mois d'Octobre 1949, date à laquelle deux ou trois personnes seulement bénéficiaient de ses avantages.

Actuellement cette Société groupe au L.R.B.A. 600 membres participants dont sont bénéficiaires leur famille, soit au total 2.000 personnes qui sont couvertes pour les risques suivants :

- 1°/- Remboursements complémentaires à la Sécurité Sociale pour les Frais Médicaux normaux. A ce sujet, il doit être précisé au Personnel que les "Soins d'Auxiliaire Médical" remboursés à 80 % par la Sécurité Sociale sont remboursés par la Mutuelle à 20% comme les frais médicaux normaux.
- 2°/- Interventions chirurgicales gratuites dans les Cliniques et par les Praticiens conventionnés par la Mutuelle.
- 3°/- Examens radiologiques gratuits (Voir les Radiologues conventionnés par la Mutuelle).
- 4°/- Examens de laboratoire gratuits (dans les Laboratoires conventionnés)
- 5°/- Paiement d'allocation journalière (en cas de perte partielle ou totale du salaire).

Au jour de la "Retraite", le Personnel Mutualiste continue à bénéficier des mêmes avantages moyennant une cotisation réduite (200 Frs par mois). Aussi, je mets le Personnel non Mutualiste en garde, car le Remboursement du Ticket Modérateur fait par l'Etablissement cesse le jour de leur retraite, alors que la Mutuelle pourrait continuer à couvrir leurs frais de maladie.

Il reste beaucoup à faire au point de vue Médico-Social et tous les efforts de la Société sont concentrés sur l'amélioration à cet état de chose.

G. OUDIN
(délégué de la Mutuelle)

LA SECURITE A TRAVERS LES AGES



HYGIENE ET SECURITE

Qu'est-ce qu'un accident ?

Le dictionnaire définit l'accident comme un événement fortuit, imprévisible, arrivant par hasard, et c'est bien ainsi que nous considérons le malheur qui survient au cours du travail, lorsque nous le rapportons à la fatalité ou à la malchance.

Or, les blessures ou les maladies provoquées par les conditions dangereuses du travail ne sont pas toujours le seul fait du hasard, et, bien souvent même, elles résultent d'un malheureux concours de circonstances, la plupart du temps évitables.

Souvent l'accident du travail ou la maladie professionnelle n'est donc, il faut le dire, que le résultat de fautes commises par les victimes, par leur entourage ou par leurs dirigeants, en un mot ce malheur n'est pas toujours inévitable, il n'est pas obligatoirement la rançon du travail et c'est une solution facile que d'en attribuer la responsabilité à la fatalité.

Certes, on n'aime pas avouer que cette fatalité se nomme : inattention,

insouciance, imprévoyance, imprudence, maladresse, distraction, désobéissance, fanfaronnade ou paresse, mais nous nous devons à nous-mêmes de reconnaître que c'est, hélas ! trop souvent la vérité et que la cause du malheur est notre fait à tous, à des degrés variables.

Oui, l'accident est bien dû au hasard, si l'on considère le hasard comme la somme de nos ignorances et de nos fautes, et il ne tient qu'à nous de réduire cette somme à zéro.

LA FATALITE
EST L'EXCUSE
DES FAIBLES

LA SANTE
N'A PAS
DE PRIX

(A suivre)

H. DESCOLS

-----ooOoo-----

LE SOCIAL

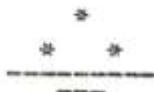
EXPOSITION DE CHEMINS DE FER MINIATURES

On sait que petits et grands sont allés visiter en grand nombre, l'an dernier, l'exposition de chemin de fer miniature.

Cette exposition aura lieu cette année au profit des Oeuvres Sociales du L.R.B.A. le Samedi 15 Décembre, à la salle des Fêtes, après-midi et soirée.

Le réseau est entièrement renouvelé et on parle d'un train auto-moteur ultra-rapide circulant dans un paysage de montagnes.....

Réservez le meilleur accueil à ceux qui vous offriront les billets, et aidez ainsi les Oeuvres Sociales du L.R.B.A.



CHRONIQUE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Maisons familiales de vacances

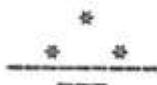
Pendant la saison d'hiver, quatre maisons familiales peuvent recevoir les agents et leur famille :

- Maison Familiale des Roches Rouges à AGAY :
 - ouverte du 1er Octobre 1956 au 30 Avril 1957
- Maison Familiale de PRALOGNAN :
 - ouverte du 20 Décembre 1956 au 30 Avril 1957
- Maison Familiale de VERNET-les-BAINS :
 - ouverte du 20 Décembre 1956 au 30 Avril 1957
- Maison Familiale de l'Hôtel Gallia au MONT-DORE :
 - ouverte du 16 Décembre 1956 au 3 Janvier 1957
 - ouverte du 14 Avril 1957 au 28 Avril 1957.

Adressez-vous au Service Social pour tous renseignements complémentaires.

D'autre part, vous trouverez au Service Social les renseignements concernant les séjours en maison de repos, en aérium, préventorium, sanatorium, pour vous et votre famille.

Les Assistantes seront toujours à votre disposition pour vous aider à résoudre les problèmes familiaux et les difficultés pécuniaires.





L'AIDE A LA CONSTRUCTION

Circulaire temporaire n° 29/PC.5 et 85-5 S/Int. relative à l'attribution aux personnels civils et militaires du Secrétariat d'Etat aux Forces Armées "Terre" des prêts destinés à l'amélioration de l'habitat, période 1956-1957 (6ème tranche).

PARIS, le 4 Septembre 1956

La présente circulaire a pour objet de fixer les règles d'après lesquelles il y a lieu de procéder à l'établissement, et à la transmission des demandes formulées depuis le 1er Juillet 1956 par les personnels civils des services extérieurs (fonctionnaires, auxiliaires, contractuels et ouvriers), et les personnels militaires, dans les conditions définies par le décret n° 56-652 du 27 Juin 1956 (J.O. du 4 Juillet, p. 6212).

I/- Dispositions d'ordre général

1°/- Il est utile de rappeler les principales catégories de travaux qui peuvent donner lieu à l'attribution des prêts, conformément aux dispositions de la circulaire n° 19/S.S. du 24 Janvier 1951 (J.O. du 1er Février 1951, p.1112) :

- a)- Les travaux de réparation;
- b)- Les travaux d'assainissement : installation de l'eau courante, de postes d'eau, de salles d'eau, de W.-C. individuels;
- c)- D'amélioration : développement de l'aération, de l'éclairage, installation du gaz, de l'électricité, de conduits de fumée;
- d)- De mise en état d'habitabilité de pièces inutilisées, de division et d'aménagement de logement.

Ne peuvent, par contre, ouvrir droit au bénéfice des prêts les dépenses d'équipement ménager, ainsi que les travaux de caractère somptuaire.

2°/- Conformément aux dispositions de l'arrêté interministériel du 30 Juin 1954 (J.O. du 3 Juillet, p. 6299) les prêts peuvent atteindre 80 p. 100 des dépenses effectuées par l'emprunteur dans la limite d'un maximum de 225.000 francs quel

que soit le nombre d'enfants à charge du demandeur; ils sont remboursables par fractions égales, en trente mensualités au maximum exigibles à compter du sixième mois qui suit l'attribution. Chaque mensualité est majorée d'un intérêt calculé à raison de 1 p. 100 de son montant.

3°/- Les personnels ayant déposé une demande avant le 1er Juillet 1956, et qui voudraient bénéficier d'un prêt supérieur tout en restant dans la limite de 225.000 F (Cf, paragraphe 2 ci-dessus) sont autorisés à en formuler une nouvelle dans les conditions définies ci-après; toutefois les pièces fournies à l'appui de la première demande peuvent être utilisées à l'occasion de la deuxième.

II/- Etablissement des demandes

1/- Les demandes doivent être obligatoirement rédigées conformément à un formulaire type. Elles doivent être accompagnées d'un devis descriptif et estimatif des travaux à accomplir, ou le cas échéant, de la facture des travaux effectués postérieurement au 19 Juin 1950. La réalité et l'importance des travaux envisagés ou déjà effectués sont soumis à l'examen des services compétents du génie (ou éventuellement du ministère de la reconstruction et du logement) qui consigne ses observations sur les devis ou factures en cause.

2/- Lesdites demandes sont ensuite revêtues de l'avis motivé du directeur d'établissement, chef de corps ou de service, sur la suite qu'il convient de leur donner.

III/- Transmission des demandes

Les demandes sont transmises par les Directeurs d'établissements, chef de corps ou de service, en un seul envoi, dans les conditions fixées ci-après :

a)- Personnels civils

Les dossiers sont adressés par l'intermédiaire du général commandant la région, à la Direction des personnels civils, 5ème Bureau, 10, rue Saint-Dominique, PARIS (7°).

b)- Personnels militaires

Qu'il s'agisse de militaires des troupes métropolitaines ou coloniales, les demandes accompagnées des pièces énumérées au titre II ci-dessus, sont adressées par l'intermédiaire de l'intendance locale, au directeur régional de l'Intendance.

Celui-ci, après s'être assuré que les dossiers déposés sont complets, les transmet à la Direction centrale de l'Intendance, Sous-direction de la solde et des transports, 5ème bureau, 10, rue Saint-Dominique, PARIS (7°).

IV/- Dépôt des dossiers

Les dispositions de la présente circulaire ne sont applicables qu'aux demandes de prêts qui seront déposées avant le 15 Décembre 1956.

Les dossiers complets des demandes devront parvenir à l'Administration Centrale (cf. titre III ci-dessus) avant le 2 Janvier 1957, délai de rigueur.

*
* *

Circulaire temporaire n° 49.565 du 12 Octobre 1956.

La circulaire temporaire n° 29/PC.5 et 85.5 S/Int. (1) du 4 Septembre 1956 (2) fixe les modalités d'attribution aux personnels civils et militaires du Secrétariat d'Etat aux Forces Armées "Terre", de prêts destinés à l'amélioration de l'habitat pour la période 1956-1957.

Il est précisé, en ce qui concerne les personnels relevant de la D.E.F.A. que les dossiers de demandes de prêts seront adressés par les Directeurs d'Etablissement, directement à l'Administration Centrale.

Les dossiers complets comprennent :

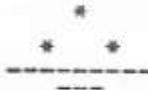
- 1°/- la demande de prêt rédigée conformément au formulaire type (3),
- 2°/- le devis descriptif et estimatif des travaux à accomplir (ou la facture des travaux effectués postérieurement au 19 Juin 1950),
- 3°/- l'avis des services compétents du Génie ou du M.R.L.,
- 4°/- l'avis motivé du Directeur de l'établissement (4),
- 5°/- l'autorisation écrite du propriétaire du local à aménager, le cas échéant.

*
* *

-
- (1)- ci-dessus rappelée
(2)- B.O.P.T. page 1008
(3)- B.O.P.T. page 1011
(4)- B.O.P.T. page 1014.

A toutes fins utiles, il est rappelé que les prêts à l'habitat ne peuvent être accordés qu'aux personnels allocataires d'une quelconque prestation familiale et que le montant des prêts ne saurait dépasser la limite de 80 % des dépenses supportées par l'emprunteur.

D'autre part, les factures justificatives adressées pour l'obtention de la 2ème partie du prêt accordé, doivent émaner - sauf cas exceptionnel - de l'entreprise qui a établi le devis présenté lors de la demande de prêt. A noter que la production de ces factures doit intervenir, en principe, dans les six mois qui suivent le premier versement.



NOTRE BUREAU D'ENTRAIDE SOCIALE

Le Bureau d'Entraide Sociale est heureux de souhaiter la Bienvenue au 1er exemplaire du Bulletin d'Information du L.R.B.A. qui lui permet ainsi de rappeler son existence, si cela était nécessaire, à l'ensemble du personnel.

Cet organisme créé depuis déjà neuf années avait pour unique but de recueillir des fonds permettant d'offrir, à l'occasion de la Fête de Noël, une séance récréative destinée aux enfants du personnel et de remettre à chacun un cadeau souvenir.

Par la suite, nous avons cru bon d'étendre cette entraide sociale à ceux d'entre nous qui momentanément se trouvaient dans la gêne par suite de maladie grave et de longue durée, de les aider dans la mesure de nos moyens en leur consentant des prêts d'honneur remboursables à plus ou moins longue échéance, et dans certains cas plus tragiques à faire des dons, et tout cela bien entendu, en respectant la plus entière discrétion.

Nous voudrions encore étendre notre action sociale mais celle-ci se trouve réduite par notre situation financière - dont les ressources se trouvent limitées aux dons bénévoles que font certains d'entre nous. Aussi, croyons-nous bien faire en rappelant à tous et à chacun qu'il a le devoir de venir se faire inscrire pour le versement de la modeste cotisation, dont un trop petit nombre d'entre nous s'acquitte, et participer ainsi à notre grande oeuvre sociale qui a déjà aidé beaucoup d'entre nous à supporter avec courage des moments pénibles et difficiles.

Cette année encore, nous nous efforcerons d'organiser cette fête de Noël dans les meilleures conditions pour qu'elle reste digne de notre grande famille du L.R.B.A. et que Parents et Enfants s'en retournent heureux et satisfaits à la fois de la séance artistique et récréative et des cadeaux souvenir que chaque enfant emportera.

Elle aura lieu cette année, le Dimanche 30 Décembre après-midi dans la Salle des Fêtes de VERNON. Comme les années précédentes, des cars assureront le service. L'horaire en sera affiché en temps voulu.

Nous terminerons ce premier article en vous rappelant que Monsieur GALFARD - Président -, se tient à la disposition de tous ceux qui désireraient avoir des renseignements sur le Bureau d'entraide Sociale, son fonctionnement, en un mot, tout ce que vous désirerez connaître, et cela, toujours comme par le passé, en observant la plus stricte discrétion.

Nous nous permettons de rappeler aux nouveaux venus à l'Etablissement, surtout, la composition du Bureau actuel qui est en fonction depuis la formation :

MM. GALFARD Urbain	-	Service "AC"
DEREUX Jean	-	Service "BM"
COLIN Christian	-	Service "PC"
Mme BREUGNON Jeanne	-	Service "BM"

Tous se tiennent à votre disposition pour tous renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

U. GALFARD

*
* *

POUR BIEN ACHETER

Liste des fournisseurs accordant des conditions particulières au personnel :

- Ameublement BORDES & CHAMBON - 37, rue d'Albuféra à VERNON
- LECLERC - Opticien - Passage Pasteur à VERNON
- LEPESQUEUX - Coiffeur - 11, rue Sainte-Geneviève à VERNON
- LIBRAIRIE "Au Livre d'Art" - R. HENAFF - 74, rue d'Albuféra à VERNON

- "DELETANG-BOYER" - 19, rue Sainte-Geneviève et
- 1, rue du Soleil à VERNON (livraison gratuite à domicile).
- STUDIO LEVAYER - 8, Avenue de Rouen à VERNON (réduction de 5% sur tous les services et articles).
- Vêtements Jeanne d'Arc - rue Ste Geneviève et rue St-Jacques à VERNON.

Pour bénéficier de la remise prévue, chaque acheteur devra présenter sa carte d'identité délivrée par l'Etablissement.

-----ooOoo-----

LA FAMILLE

LES CARNETS

Carnet blanc

- M. GUERULT André et Melle VERDY Andrée - le 24 Septembre 1956
- M. DENIS Albert et Melle LECOQ Huguette - le 6 Octobre 1956

Nos Meilleurs Voeux de Bonheur.

Carnet rose

- Evelyne est née au foyer de M. DEBROU Pierre, le 15.9.1956
- Christine est née au foyer de M. DROGUET Claude, le 20.9.1956
- Alain est né au foyer de M. LEFEVRE André, le 21.9.1956
- Alain est né au foyer de M. LARCHER Claude, le 26.9.1956
- Anne-Marie est née au foyer de M. GROUT de BEAUFORT Jacques, le 3.10.1956
- Dominique est né au foyer de M. PIRON Christian, le 3.10.1956.

Félicitations aux parents et Meilleurs Voeux aux Bébés.

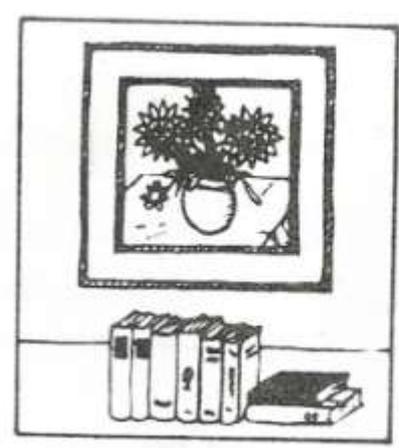
Carnet de deuil

- Madame BICKOFF Albert a perdu son mari, le 1er Octobre 1956.

Nos Sincères Condoléances.

-----ooOoo-----

LA VIE
DE
L'ESPRIT



Il est réconfortant de constater que le Prix Nobel de Littérature a été attribué cette année à un poète car jamais peut-être le monde chargé d'angoisse dans lequel nous tentons de vivre n'eut à ce point besoin de poésie Le lauréat, Juan Ramon JIMENEZ, appartient à la cohorte d'intellectuels espagnols que leur amour de la liberté exila.

Ecoutons-le chanter cet amour en quelques vers traduits par Claude COUFFON, et parus dans "LES LETTRES FRANCAISES" :

"Je partirai. Je serai seul, sans arbre vert,
sans foyer, sans blanche margelle,
sans ciel paisible et bleu
Mais les oiseaux resteront."

Parmi les livres parus récemment, nous signalerons le JOURNAL - enfin complet ! - de Katherine MANSFIELD, publié dans une très belle édition par le Club des Libraires de France et présenté par André BAY et John MIDDLETON MURRY. C'est une oeuvre infiniment attachante et qui nous livre l'auteur de PRELUDE dans une vérité sans concessions. Nous y verrons ses faiblesses et saurons mieux que par le passé, combien elle fut parfois vulnérable... Mais nous verrons surtout autre chose de beaucoup plus beau : l'ascension d'un être vers une pureté sans cesse plus grande et qui devait la conduire à une sorte de perfection spirituelle, perfection qu'elle avait atteinte lorsqu'elle mourut à AVON, le 9 Janvier 1923.

Autres livres très remarquables sont deux études qui viennent d'être consacrées à Alain FOURNIER, l'une par Clément BORGAL (Editions Universitaires), l'autre par Jean-Marie DELETTREZ (Emile-Paul, éd.). Cette dernière, extrêmement fouillée, intelligente, sensible, paraît bien être le commentaire le plus complet et le plus valable qui ait été fait sur FOURNIER et son immortel "GRAND MEAULNES".

L'approche des grands prix littéraires vaut aux critiques d'être envahis par un véritable raz-de-marée de romans. De celui-ci émergea sans doute le jour du Fémina ou du Goncourt, l'excellent récit de Georges-Emmanuel CLANCIER, "Le Pain Noir" (Robert LAFFONT). Avec beaucoup de sobriété, CLANCIER y étudie la vie que menaient naguère les paysans limousins. Nous retrouvons là, toutes les qualités de simplicité et de solidité que nous avons saluées dans "SECOURS AU SPECTATEUR".

A PARIS, les pièces de théâtre se multiplient. Si vous aimez vous indigner, allez voir la scandaleuse pièce de Jean ANOUILH, "Pauvre Bitos". Si vous redoutez la colère et n'êtes pas rebuté par un genre quelque peu mélodramatique, vous prendrez un vif plaisir au spectacle de la Renaissance, "La Reine et les Insurgés", d'Ugo BETTI, adapté par Yves BRAINVILLE, et qui donne à Edwige FEUILLERE une nouvelle occasion de montrer son grand talent.

N'ayons garde d'oublier le cinéma et mettons à l'honneur le film "Ballon Rouge" dont le réalisateur Albert LAMORISSE mérite les plus vifs compliments. Il y a dans ce "Ballon Rouge" l'univers fascinant et étrange des vrais poètes. Petits et grands en subiront également le sortilège.

Les amateurs de peinture sont nombreux au L.R.B.A. Ils visiteront avec un plaisir certain l'exposition Odilon REDON au Musée de l'Orangerie. Beaucoup d'entre eux seront une fois de plus charmés par le génie d'un artiste dont on a écrit justement qu'il sut plus qu'aucun autre unir le rêve et la réalité.

Que de grâce, que de pouvoir d'envoûtement dans ses coloris !

Dans le Département de l'Eure, on prépare des galas qui doivent, en principe, présenter un vif intérêt. En outre, une Université populaire est en formation à EVREUX, susceptible d'avoir de nombreuses ramifications. Je vous en parlerai le mois prochain, ainsi que de plusieurs organisations culturelles, existant ou en voie de création dans le Département.

(A suivre)

Mme E. BLANCHET

CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE

DU L.R.B.A.

Beaucoup de personnes appartenant au L.R.B.A. ignorent les activités et les dimensions du "CLUB SPORTIF et ARTISTIQUE DU L.R.B.A. La Note d'Information parue le mois dernier n'a certainement pas eu la diffusion nécessaire. Aussi nous espérons que le présent bulletin comblera cette lacune.

"Le CLUB SPORTIF et ARTISTIQUE du L.R.B.A." a été fondé en 1951, sous l'impulsion de son Directeur à cette époque, Monsieur l'Ingénieur Général SORLET, dans le but - comme l'indique l'article 2 de ses statuts - de diffuser parmi le personnel de l'Etablissement le goût et la pratique de l'Education Physique et des Sports, de développer les Arts, le Théâtre et la Littérature.

Dès sa création il s'est intégré dans la grande famille des "CLUBS SPORTIFS et ARTISTIQUES du MINISTERE de la GUERRE", dont le Siège central est à PARIS, 231, Boulevard Saint-Germain, et qui groupe une section parisienne, quinze sections de province, en tout plus de dix mille membres.

Notre section reçoit du Club parisien un soutien matériel et moral efficace.

Par autorisation ministérielle du 19 Janvier 1948, les militaires de toutes régions ont été autorisés à faire partie du C.S.A.M.G., Club civil.

*
* *

Avant les vacances 1956, le CLUB du L.R.B.A. groupait 240 membres actifs répartis en sept sections :

- | | |
|---------------|-------------------|
| - Hand-ball | - Foot-ball |
| - Basket-ball | - Tennis |
| - Judo | - Tennis de table |
| - Orchestre | |

Deux d'entre elles ont connu des difficultés.

Le Foot-ball a réalisé une bien mauvaise saison 1955-1956 et se trouve actuellement sans dirigeant ni entraîneur. Le Comité pense qu'obligatoirement la pratique du foot-ball sera maintenue au sein du Club et que des bonnes volontés ne vont pas tarder à se manifester, malgré la tâche très souvent ingrate et difficile qui les attend.

L'orchestre, doté d'un excellent matériel - piano, batterie, etc.... n'a pas réussi à atteindre son objectif, celui de donner concerts et bals au cours de l'année 1956, ceci à cause de difficultés de recrutement. Nul doute que ce but sera réalisé cette année ! RICHARD, le dévoué Chef d'Orchestre est affirmatif sur ce point.

Sept sections ont quand même repris leurs activités dès Septembre car grâce à ROUSSELET la section Volley-ball s'est retrouvée. Ce joueur dynamique dirige l'entraînement en vue de matchs futurs tous les samedis, de 10 heures à midi. Le Comité espère que l'équipe de Volley-ball du L.R.B.A. qui va disputer le Championnat de Normandie disposera bientôt d'un terrain convenable.

Le Championnat de Hand-ball à 7 débute fin Octobre. Le calendrier en sera bientôt connu. Huit à dix équipes sont prévues dans la série du C.S.A.M.G. Le Comité de cette section est composé de : BOTELLA, conseiller technique, VINCENT, qui s'occupe de l'entraînement des joueurs, et de COLLIN, manager. Il est certain que cette équipe se défendra encore mieux cette année que la saison passée.

La section de Tennis de Table a pris un excellent départ. L'entraînement est suivi très régulièrement par les deux équipes appelées à disputer leurs championnats respectifs. Un équipement neuf, de la meilleure qualité, est à la disposition des joueurs au Foyer du L.R.B.A. Les matchs de Championnat sont prévus pour l'équipe 1ère le mardi soir à 21 heures, pour l'équipe seconde le jeudi. Le calendrier des dates sera connu ultérieurement.

L'équipe de Basket-ball, comme la saison dernière, disputera des matchs amicaux en déplacements jumelés avec ceux du Hand-ball dans la mesure où l'équipe visiteuse ou visitée dispose d'une équipe de basket.

Monsieur STREETZ espère la rentrée prochaine de ses "rappelés" pour envisager le championnat.

Le Tennis qui connaît depuis deux ans une très grande activité voit croître le nombre de pratiquants. Le tournoi du Club disputé du 8 au 23 Septembre a remporté un très beau succès. Les meilleures raquettes de VERNON étaient présentes.

Voici les principaux résultats :

Simple Messieurs

1er tour : ZEEGERS bat CAPELIER 6/2 - 6/2
JORDEANS bat CANDELIER 6/2 - 6/3
STREETZ Alain bat THIRY 1/6 - 6/1 - 7/5
STREETZ W. bat STREETZ A. 6/1 - 6/1
DURAND bat OUDIN 6/2 - 6/3
BERTHELET bat DUGRES 6/2 - 6/3
FABIAN bat CARTELIER 6/1 - 6/1
STREETZ W. bat SCHEIDT 6/3 - 6/0

2ème tour : BERGER bat ZEEGERS 6/0 - 6/0
DYKSTRA bat JORDAENS 7/5 - 6/2
KEINER bat DURAND 6/3 - 6/4
WALTHER bat BERTHELET 6/2 - 6/3
FABIAN bat STREETZ 6/2 - 6/0

Quarts de finale : MANGUE bat BERGER 6/1 - 6/4
KEINER bat FABIAN 6/0 - 6/1
DYKSTRA bat WALTHER 6/1 - 6/3
TALBOTIER bat GODO 6/2 - 6/3

Demi-finale : MANGUE bat DYKSTRA 6/3 - 6/4
KEINER bat TALBOTIER 4/6 - 4/5 - 15-40 abandon

Finale : MANGUE bat KEINER 7/5 - 6/1

Très belle finale disputée par un temps idéal et devant laquelle Monsieur KEINER opposa une très belle résistance à Monsieur MANGUE en grande forme.

Le double Messieurs a vu la victoire de Messieurs MANGUE-GODO sur BERGER-DYKSTRA par 4/6 - 7/5 - 6/4.

Le simple Dames a vu Mademoiselle SAINT-MARTIN remporter le 1er prix en battant successivement Mademoiselle Denise SORLET 4/6 - 6/3 - 6/3, puis Mme MANGUE. Mademoiselle GALICIER battit Madame SCHEIDT au 1er tour mais dut abandonner le tournoi.

La Section JUDO s'entraîne ferme sous la direction très compétente d'HERNAEZ. L'équipe a participé le 4 Novembre à ELBEUF aux Championnats de Normandie par salles. Elle a été battue par l'équipe du HAVRE, championne de Normandie; mais avec les moyens dont elle dispose maintenant, une salle ayant été spécialement aménagée pour son entraînement, l'équipe du L.R.B.A. espère bien faire briller ses couleurs aux prochains championnats.

*
* *

Dans les prochains bulletins, le Comité donnera les grandes lignes de l'organisation des Coupes interusines et interservices. Il ne saurait trop insister sur l'effort nécessaire qui à partir des sélections des services, doit mettre sur pied les sélections du L.R.B.A. dans les différents sports.

Avant de terminer cet exposé, le Comité vous annonce que l'Assemblée Générale du Club aura lieu courant Janvier. Elle procédera au renouvellement partiel des membres du Comité. Les personnes désireuses de poser leur candidature, ainsi que celles désirant s'occuper spécialement d'une activité sportive ou artistique sont invitées à se faire connaître dès maintenant auprès du Secrétaire, Monsieur STREETZ.

Dans le prochain bulletin, seront insérés les calendriers complets des rencontres des différentes équipes du Club.

Le Comité Directeur du C.S.A.M.G.

—ooOoo—

La rédaction remercie bien vivement les rédacteurs, les auteurs des dessins, les imprimeurs, la secrétaire qui ont réalisé ce premier bulletin.

Elle fait appel à toutes les bonnes volontés pour poursuivre l'oeuvre entreprise; que chacun apporte ses critiques, ses suggestions, et surtoutdes articles susceptibles d'entrer dans nos prochaines publications. Elle vous demande d'adresser toute correspondance relative au Bulletin au Service Social de l'Etablissement.

-----ooOoo-----

---oOo---